

400 - Enfance, jeunesse et famille

**4 - Orientations stratégiques concernant
la politique publique départementale
Enfance, Jeunesse et Famille**

Rapport n° CD/2018/079

Service Chef de file :

H - Mission enfance et famille

Service(s) associé(s) :

Résumé :

La famille est le premier noyau et la base de la vie en société. L'éducation d'aujourd'hui prépare la société de demain : la famille reste le socle de la construction de l'enfant et du jeune ; elle transmet les valeurs et les repères qui l'aideront à se développer jusqu'à l'âge adulte. Elle assure ainsi un rôle fondamental dans la cohésion sociale.

Construire un avenir pour nos enfants, accompagner les familles dans la bienveillance, accompagner les jeunes à devenir des adultes responsables, autonomes et engagés constituent les axes forts de l'engagement du Département.

Dans une double approche territoriale et transversale, le Département développe une stratégie volontariste forte à l'égard de la jeunesse et de la famille, de façon à proposer une politique éducative et d'accompagnement global à tous les âges de la vie.

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Départemental de décider pour l'année 2019 des orientations stratégiques de la politique de l'enfance, de la jeunesse et de la famille du Département du Bas-Rhin, conformément au plan d'actions « Un avenir pour nos enfants » qui se décline autour de quatre axes structurants :

- La prévention, une nouvelle ambition
- Pour chaque jeune, un parcours adapté
- Les jeunes comme atout d'une société plus inclusive
- Les territoires, un écosystème de bienveillance

Construire un avenir pour nos enfants, accompagner les familles dans la bienveillance, accompagner les jeunes à devenir des adultes responsables, autonomes et engagés constituent les axes forts de l'engagement du Département.

Au titre de ses compétences de chef de file en matière de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et de protection de l'enfance, et au titre de sa compétence partagée en matière d'éducation populaire, le Département développe une action volontariste forte à l'égard de la jeunesse et de la famille, de façon à proposer une politique éducative et d'accompagnement global à tous les âges de la vie.

L'adoption à **l'unanimité**, en séance plénière le 25 juin 2018 (délibération n° CD/2018/021), du plan d'actions « **Un avenir pour nos enfants** » traduit cette ambition

en matière de politique Enfance, Jeunesse, Famille qui se décline autour de quatre axes structurants :

- la prévention, une nouvelle ambition,
- pour chaque jeune, un parcours adapté,
- les jeunes comme atout d'une société plus inclusive,
- les territoires, un écosystème de bienveillance.

C'est dans un accompagnement humain et au plus près du territoire de vie de l'enfant, du jeune et de sa famille que veut se situer l'action du Département du Bas-Rhin. Les services départementaux sont ainsi déployés au plus proche de la population, sur plus de 100 sites, dont 17 sur le périmètre de la Ville de Strasbourg, permettant aux Bas-Rhinois d'accéder à des professionnels engagés exerçant des missions sociales et médico-sociales, éducatives, de conseil et d'animation jeunesse.

Dans le cadre du budget 2019, il est proposé de poursuivre le repositionnement de l'action du Département du Bas-Rhin, entamé dès 2017, en faveur d'une politique d'accompagnement global à tous les âges de la vie, et d'engager la mise en œuvre du plan d'actions.

La prévention, une nouvelle ambition

Parce qu'intervenir en amont des difficultés familiales et éducatives s'avère plus pertinent pour les familles et les jeunes, et largement plus efficace socialement et financièrement, le Département du Bas-Rhin a fait le choix de développer fortement l'accompagnement de tous les parents (délibération n° CD/2018/021), à travers l'action sociale de proximité et grâce au renforcement de l'action de la Protection Maternelle et Infantile. A ce titre, 2019 verra un premier déploiement des ressources humaines inscrites au plan d'actions « Un avenir pour nos enfants ». Il s'agit de miser sur la PMI, service accessible, gratuite (la PMI est un service de santé qui offre des soins et conseils gratuits), pour une prise en charge globale à la charnière du sanitaire, de l'éducatif et du social, de l'individuel et du collectif, du préventif et du thérapeutique.

Afin d'améliorer le repérage précoce des situations de vulnérabilité et de violences faites aux enfants, un travail a été lancé avec des agents de la Mission Enfance Famille, de la Mission Action Sociale de Proximité, de la Ville de Strasbourg et de l'Education Nationale en vue de rédiger un référentiel de l'évaluation de l'information préoccupante permettant d'harmoniser les pratiques, de renforcer la pluridisciplinarité et de mettre en œuvre les exigences posées par la loi de 2016 relative à la protection de l'enfant.

Dans ce cadre et conformément au plan d'actions « Un avenir pour nos enfants », 5 postes d'agents spécialisés dans la mission d'évaluation seront effectivement déployés sur le territoire départemental afin de faire face à l'augmentation forte du nombre d'évaluations à réaliser; des moyens spécifiques sont également dédiés à la Ville de Strasbourg dans le cadre de la convention de délégation renouvelée en 2018.

L'objectif du Département est aussi de consolider les articulations et les complémentarités avec les autres acteurs de la santé et de la parentalité dans une logique de réseau, de parcours et de territoire. En 2019, le Département qui s'est engagé dès 2014 aux côtés de l'Etat et de la CAF notamment, au sein du Schéma d'Accompagnement des Parents, participera à l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau Schéma Départemental des Services aux Familles avec ces mêmes partenaires auxquels devrait se joindre l'ARS.

Concernant les jeunes eux-mêmes, le Département s'engage à leurs côtés pour leur permettre de devenir de futurs adultes responsables et confiants dans l'avenir. Le plan d'actions éducatives et collèges adopté (délibération n° CD/2017/007) lors par l'Assemblée plénière le 20 mars 2017 constitue la première pierre de cette démarche. En proposant des axes orientés sur le développement de la citoyenneté, de la créativité et de l'esprit critique, sur l'apprentissage de capacités à choisir, agir et oser par soi-même, le Département a posé les bases d'une politique ambitieuse pour toute la jeunesse.

Le plan d'actions « Un avenir pour nos enfants » poursuit cette ambition en mobilisant l'ensemble des compétences départementales au bénéfice de tous et notamment des plus vulnérables. Ainsi, de nouvelles actions sont proposées en 2019 pour renforcer la prévention et l'écoute des jeunes sur les territoires les plus éloignés et mieux prévenir les situations de radicalisation.

Un questionnaire « bien-être », véritable baromètre, a été proposé aux collégiens pour mieux connaître les préoccupations des jeunes et conduire avec eux les projets. En 2018, une trentaine de collèges et 14 000 collégiens y ont participé. Les résultats, en cours d'analyse, permettront d'adapter les actions et les outils selon les besoins de chaque territoire. L'action devient ainsi personnalisée, adaptée aux besoins réels des jeunes.

Afin de lutter contre le décrochage scolaire et faire de l'éducation de tous une priorité, il est proposé que le Département continue de soutenir le dispositif d'accompagnement à la scolarité (CLAS) qui bénéficie à plus de 1 000 collégiens par an, tout en veillant à la couverture des besoins sur tous les secteurs géographiques.

Chacune de ces actions tend à renforcer la place tant des parents en tant qu'acteur de l'éducation de leurs enfants que la place des jeunes, en restaurant une confiance souvent mise à mal.

Pour chaque jeune, un parcours adapté

Le département du Bas-Rhin bénéficie d'une population 10-25 ans plus élevée que la moyenne française (21,3 % contre 19,2 %) et en constante progression (225 000 en 2014 contre 209 000 en 2009).

En agissant pour la jeunesse, le Département inscrit son action dans une démarche de construction de la société de demain. Le portrait de la jeunesse est contrasté. Une certaine jeunesse est parfaitement intégrée, dynamique, ancré dans un réel généreux, créatif et participatif, pendant qu'une autre jeunesse doit faire face à une insertion professionnelle complexe, notamment pour les jeunes peu qualifiés, ce qui se traduit par un taux de chômage parmi les plus élevés d'Europe.

Le Département se doit de redoubler d'efforts pour réussir le passage de l'école à la vie active et offrir des conditions de réussite à tous. C'est pourquoi le plan d'actions voté en juin 2018 comprend de nouvelles mesures pour favoriser l'entrepreneuriat et l'entrée sur le marché du travail dans les meilleures conditions : l'amélioration de leur orientation, de l'accès à l'emploi ou au logement.

Des expérimentations sont en cours, telles celle menée sur le territoire Ouest du département avec la réalisation par les jeunes d'activités interstitielles dans les communes ou encore sur le territoire Nord avec la mise en œuvre en 2019 d'une action portée par l'association Unis cité, soutenue dans le cadre du Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion, visant à redonner confiance à des jeunes décrocheurs par des missions d'engagement.

Parce que chaque jeune a des besoins et des capacités qui lui sont propres, l'Exécutif départemental propose que le Département personnalise davantage ses prises en charge. Il s'agit de « faire de la dentelle » pour les situations les plus complexes en mobilisant l'ensemble des dispositifs de soutien à la parentalité et de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), d'être plus agile dans la construction des parcours individuels et d'associer tout l'environnement bienveillant de l'enfant.

Dès 2018, le Département a déjà adapté son dispositif pour faire face aux enjeux actuels :

- au regard de l'augmentation forte du nombre des Mineurs Non Accompagnés (plus de 460 jeunes accueillis au 30/10/18 contre 348 au 31/12/17), le Département a renforcé le nombre de places d'accueil en appartements partagés ; par ailleurs,

l'expérimentation de l'accueil bénévole dans le cadre du Réseau d'Accueil Solidaire a fait ses preuves au cours de sa première année de fonctionnement ;

- le Projet pour l'Enfant inclut dorénavant la dimension de préparation à l'autonomie des jeunes dès 16 ans ;
- l'accueil des pères dans les centres parentaux fait évoluer les pratiques ;
- la prise en compte du handicap, à travers un partenariat mieux articulé et plus intense, avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées porte ses fruits et permet d'apporter de nouvelles réponses aux besoins éducatifs de certains enfants.

En 2019, il est proposé que l'effort d'adaptation de l'offre d'accompagnement se poursuive en s'appuyant sur les dispositifs innovants de Placement à Domicile qui permettent de travailler de façon intensive le soutien à la parentalité, en renforçant l'accompagnement des assistants familiaux dans leur pratique et au quotidien, et en soutenant l'accueil des publics –adolescents, enfants en situations de handicap – les plus difficiles.

Ainsi, conformément au plan d'actions « Un avenir pour nos enfants » outre l'ouverture de 28 nouvelles places d'accueil à domicile, le Département soutiendra la création dès janvier 2019, au sein du Foyer Départemental de l'Enfance, de places d'accueil familial renforcé pour les tout-petits.

Des appels à projet seront aussi lancés courant 2019 pour une nouvelle offre d'accompagnement renforcé des adolescents et des enfants en situation de handicap.

Enfin, le projet de rénovation du Foyer Départemental de l'Enfance a été lancé dès juin 2018 et se poursuit. Une concertation large des professionnels, des enfants et des parents, est en cours afin de déterminer les besoins fonctionnels de cet établissement qui tient une place particulière dans le dispositif départemental de protection de l'enfance. Un programme de rénovation sera proposé à l'Assemblée départementale courant 2019.

Les jeunes comme atout d'une société plus inclusive

De nombreux jeunes sont marginalisés et/ou victimes de leur différence : jeunes en situation de handicap, non domiciliés, sortant des dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance... Voir chacun comme un atout est l'occasion de faire plus pour ces jeunes et permettra à chacun de trouver une place dans la société.

Le Bas-Rhin a ainsi fait le choix que le parcours au sein de l'Aide Sociale à l'Enfance, pour les plus vulnérables, puisse se poursuivre au-delà de la majorité.

Un accompagnement global, tant sur le volet de la formation, de l'emploi, du logement, que de la santé, leur est alors proposé en fonction de leurs situations individuelles, afin de favoriser leur accès aux droits, et leur parcours résidentiel et professionnel. L'objectif est d'intégrer pleinement l'accompagnement de ces jeunes majeurs au sein de la politique départementale d'insertion des jeunes adultes bas-rhinois.

Dans le cadre du Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion, le public des jeunes majeurs sortants de l'ASE a déjà été concerné par plusieurs actions (hébergement, accès aux formations de Français Langue Etrangère).

Cette jeunesse, qu'elle soit en difficulté ou non, en recherche de sens et de place dans un monde en mutation, se révèle capable de prendre des initiatives, d'inventer et de créer. Loin de subir, forte de ses savoirs d'usage liés au développement du numérique et à de nouvelles pratiques sociales, citoyennes et collaboratives, la jeunesse est souvent force de propositions. Les jeunes ont beaucoup à apporter tant à leurs pairs qu'aux adultes et aux territoires, qui ont alors intérêt à leur donner des opportunités et à valoriser leur engagement.

Le Département poursuit plusieurs objectifs en direction des jeunes. Il souhaite soutenir et mieux valoriser l'engagement des jeunes qui contribue à rendre la société plus solidaire. 256 jeunes ont déjà été accueillis depuis 2011 par le Département sur des missions de cohésion sociale, de prévention ou liées au développement durable.

Il est proposé que le Département poursuive cet accueil (50 jeunes par an) qui contribue fortement à dynamiser son action et à permettre aux jeunes de révéler des compétences utiles tant pour leur projet professionnel qu'à la société dans son ensemble.

Par ailleurs, dans le cadre des projets de type PEPS, des actions seront développées avec les jeunes eux-mêmes, à l'instar de la démarche conduite avec les collégiens de Lingolsheim pour contribuer à valoriser les initiatives et renforcer leur désir d'agir.

Le Département souhaite favoriser l'ouverture au monde pour les jeunes en renforçant les échanges transfrontaliers et en permettant l'accès de tous jeunes à des opportunités de pratiques culturelles et sportives, en s'appuyant sur les établissements culturels du Bas-Rhin et les nombreux partenaires sportifs et culturels. Cela se traduit par exemple, dans le cadre de la stratégie en faveur du bilinguisme, par des mesures pour développer plus encore les rencontres et les échanges entre jeunes de chaque côté de la frontière. De même, la politique en faveur du sport prévoit de mieux faire connaître aux jeunes l'offre de proximité en matière de sport de nature.

Les territoires, un écosystème de bienveillance

La mise en œuvre de la politique Enfance, Jeunesse et Famille s'inscrit dans un cadre largement territorialisé. Les équipes des UTAMS/UT, de Protection Maternelle et Infantile et du Service de Protection de l'Enfance, les référents de la Mission Education Sport et Jeunesse en territoire sont ainsi mobilisés, aux côtés des partenaires du Département, notamment pour le soutien à la parentalité, la prévention, les projets éducatifs pour un accompagnement global des familles et le développement d'une offre répondant aux besoins de chaque territoire.

Le Département cherche constamment à optimiser cette inscription territoriale ; le renforcement des moyens de la prévention s'inscrit ainsi parfaitement dans cette logique de proximité à l'usager.

Parce que les jeunes se construisent et se socialisent en proximité familiale, scolaire, géographique, le Département en lien avec ses partenaires et les forces vives des territoires, initie de manière coordonnée des démarches locales pour répondre aux enjeux multiples de la jeunesse en territoire.

Il propose notamment le déploiement de projets éducatifs partagés et solidaires (PEPS). Cette démarche s'adapte aux spécificités des territoires et aux besoins locaux. Elle permet de mobiliser et de fédérer des acteurs locaux de l'éducation et de l'animation, des bénévoles associatifs, des parents d'élèves et les jeunes eux-mêmes pour partager des diagnostics et mettre en œuvre un plan d'actions permettant de créer ou de compléter les offres éducatives existantes. Le jeune est au cœur de ce dispositif.

Le Département a ainsi conclu la première convention partenariale dans le cadre d'un contrat Départemental portant sur le PEPS des secteurs de recrutement des deux collèges de Lingolsheim. La deuxième convention partenariale sera conclue prochainement à Sarre-Union.

De nouveaux projets sont en cours de développement à Strasbourg autour du collège Hans Arp, à Bischwiller et dans la Vallée de la Bruche. D'autres initiatives pourraient encore voir le jour.

Toutes ces démarches s'articulent avec les projets des Communautés de communes et d'autres partenaires locaux. Ce peut-être selon les cas et à titre d'exemple :

- en lien avec des projets d'investissement dont il faut accompagner les usages par les habitants, en lien avec les associations de jeunesse, sportives ou culturelles rayonnant sur le territoire et utilisatrices de ces locaux ;
- en lien avec les démarches de définition de politique jeunesse territoriale ;
- en prenant en compte une dimension particulière d'un territoire, par exemple la présence de nombreux lieux de placement au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Parce que l'Exécutif départemental est convaincu qu'il faut tout un territoire pour faire grandir un enfant, le Département renforce les dynamiques territoriales et fédère les acteurs.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les orientations de la politique publique départementale Enfance, Jeunesse et Famille telles qu'elles ont été proposées par l'Exécutif départemental.

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,



Frédéric BIERRY